

13 départements.	11 à 20 illettrés.	13 accusés.
22 —	21 à 30 —	11 —
23 —	31 à 40 —	11 —
11 —	41 à 50 —	11 —
11 —	51 à 62 —	8 —

« Si l'ignorance était l'unique source des crimes, les deux proportions marcheraient dans le même sens, mais le plus souvent des passions et des vices indépendants de toute question d'instruction sont les véritables mobiles des méfaits. » Qui parle ainsi ? Le ministre de la justice.

Quoi d'étonnant que l'instruction, isolée de l'éducation, ne donne pas la moralité, lorsque nous la voyons si souvent impuissante à donner le simple bon sens, que nous rencontrons chez des illettrés ? Est-ce qu'il est rare de trouver chez des paysans, ne sachant ni lire ni écrire, une finesse d'esprit, une solidité de jugement, que pourraient leur envier beaucoup de bacheliers ? Ne peut-on pas dire de bien d'ignorants ce que V. Hugo dit de Jean Valjean : « C'était un ignorant, mais ce n'était pas un imbécile. La lumière naturelle était allumée en lui. » Cette lumière naturelle accompagne-t-elle toujours la demi-science, qui charge la mémoire, sans développer le jugement ? Est-ce que la servante à qui Molière lisait ses comédies n'en était pas meilleur juge que M. Trissotin ? Est-ce qu'une vaste étendue de connaissances mal digérées n'est pas quelque chose de bien pire que l'ignorance ? (Platon, *les Lois*, VII.)

Comment veut-on surtout que l'enseignement primaire, qui est seul donné à l'immense majorité des citoyens, puisse donner la moralité, c'est-à-dire leur apprendre à régler leurs désirs, à dominer leurs passions, à fortifier la volonté ? Les éléments d'histoire, de géographie, d'arithmétique qui leur sont enseignés, sont assurément utiles, mais ils ne leur communiqueront pas le désintéressement, l'amour de leurs semblables ; ils ne leur apprendront pas à supporter la pauvreté avec résignation, à aimer le travail, à se contenter de leur modeste situation, à modérer leurs dépenses. A ce point de vue, combien est plus grande la puissance moralisatrice du travail manuel ! Et n'est-il pas à craindre que le travail manuel soit de plus en plus dédaigné par les fils de paysans et d'ouvriers, lorsqu'ils sont munis de brevets ? Que de fois déjà, j'ai, hélas ! constaté ce dédain des fils pour les travaux agricoles des pères ! A quels dangers ne les

expose pas le désir d'un emploi, lorsque cet emploi est lent à venir ! Les magistrats le savent, car ils commencent à trouver des brevets d'institutrice dans les dossiers d'accusées d'infanticide et d'avortement.

Dira-t-on que l'enseignement secondaire est plus efficace que l'enseignement primaire, pour diminuer la criminalité ? Est-ce la physique ou l'histoire naturelle qui produira cet heureux résultat ? Un philosophe distingué, qui a une très grande foi dans la vertu éducative de l'instruction, est cependant le premier à reconnaître que les études scientifiques, isolées de l'enseignement moral, ne rendent les hommes ni moins égoïstes, ni moins envieux, ni moins méchants. Il va jusqu'à écrire, non sans quelque exagération, que « les bacheliers ès-sciences, dépourvus de culture littéraire et de culture philosophique, seront dans notre société de véritables barbares... Qu'est-ce que la science positive, s'écrie-t-il, en dehors de la moralité, sinon une forme supérieure de la force, plus dangereuse peut-être que la force brutale, parce qu'elle est plus puissante, mais, comme on l'a dit, à peine plus digne de respect ». (Fouillée, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1890.) Le même écrivain ajoute avec raison que l'étude des sciences, séparée de l'éducation morale, développe une présomption qui fait des déclassés dangereux. Lorsque les jeunes gens ne trouvent pas dans le monde le succès qu'ils espéraient, ils éprouvent un dépit, une haine violente contre la société qui peut les pousser jusqu'au crime. Voici un exemple saisissant de cette vanité, qui ne rend pas seulement le demi-savant ridicule et insupportable, mais qui fait quelquefois de lui un barbare et un criminel : l'affaire criminelle que je vais raconter a été jugée il y a quelques années par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Un jeune homme, appartenant à une famille très honorable, avait au lycée complètement négligé les lettres et s'était livré avec une ardeur incroyable à des études de mécanique et de chimie. A sa sortie du lycée il poursuivit ses études et s'efforça de découvrir des substances explosibles d'une grande puissance ; il écrivit lettre sur lettre aux directeurs des compagnies industrielles, aux ministres, aux sociétés savantes, pour proposer ses inventions. On lui répondit qu'elles n'étaient pas pratiques. L'insuccès ne tarda pas à amener la gêne et à faire naître chez de B... une haine violente contre la société qui refusait de lui rendre justice. Sa famille s'étant lassée de lui

fournir des ressources, il vécut pendant plusieurs années du travail de sa maîtresse, restant seul dans sa chambre, absorbé dans ses travaux de chimie, se plaignant de plus en plus de demeurer inconnu et de ne pas obtenir la fortune qu'il rêvait. Sous l'influence de la misère et de ses sentiments de haine contre la société, un soir il voulut pénétrer dans une maison pour voler; arrêté en flagrant délit, il fut traduit devant la cour d'assises qui eut pitié de lui et l'acquitta. Cette épreuve ne le corrigea pas; quoique connaissant imparfaitement les règles de l'orthographe, il se croyait toujours appelé à transformer l'industrie, la guerre par ses machines; il concevait de sa puissance intellectuelle l'idée la plus haute. Mais le succès n'arriva pas et la misère ne fit que grandir. Le 21 juin 1876, il quitta brusquement son domicile, emportant une petite somme de 10 fr. qui lui restait, une hachette et un sac contenant des flacons et des produits chimiques; il monta à Cassis dans un train de chemin de fer, qui se rendait à Toulon, avec l'intention de tuer un voyageur et de le dépouiller. Il choisit un compartiment où se trouvait un voyageur seul, un jeune homme de dix-neuf ans qui se préparait à l'école de Saint-Cyr. Quelques instants après le départ du train, les voyageurs qui étaient dans le compartiment voisin entendirent des cris de détresse et eurent le pressentiment qu'un crime venait de se commettre à côté d'eux. Dès que le train s'arrêta, ils se précipitèrent à la portière et virent le nommé de B... immobile, les yeux hagards, le visage bouleversé, ruisselant de sueur, en face du cadavre encore chaud de son compagnon de route. Une odeur très forte d'éther s'échappait du wagon; des tubes, des flacons furent trouvés à terre. Un voyageur l'ayant saisi par le bras et l'ayant appelé : assassin ! ses yeux se remplirent de larmes et il s'affaissa. Après avoir cherché pendant quelque temps à nier sa culpabilité, il finit par l'avouer. « J'ai fait ce que j'ai fait, dit-il ; il est évident que ce jeune homme a été tué par moi. » L'accusé avait asphyxié son compagnon de route, en lui faisant respirer à son insu du chloroforme par des jets invisibles, qui s'échappaient d'un appareil. On trouva dans son sac la montre, la gilette et la bourse de sa victime.

Pendant l'instruction, on put se rendre compte de l'intensité de sa haine contre la société et de son orgueil incroyable. « J'avais, dit-il au juge d'instruction, longuement médité sur le sort qui m'était réservé dans la société actuelle. Je m'étais dit

que par mes inventions j'aurais dû occuper une place dans le monde, tandis que je vivais malheureusement inconnu... Le désespoir s'est emparé de moi, j'ai pris en haine le genre humain tout entier, et je n'aurais pas hésité à le détruire, si je l'avais tenu groupé au bout de mes machines (1). »

Les sciences physiques et naturelles, qui sont fort belles quand on sait en pénétrer l'esprit, sont quelquefois nuisibles quand on les étudie sans esprit philosophique; elles peuvent conduire à la négation des croyances spiritualistes. Diderot lui-même, que les hardiesses philosophiques n'effrayaient pas, s'adressant aux jeunes gens qui se disposent à l'étude des sciences naturelles, avait cependant fait précéder ses *Pensées sur l'interprétation de la Nature* de ce judicieux avant-propos : « Jeune homme, prends et lis... Aie toujours présent à l'esprit que la Nature n'est pas Dieu, qu'un homme n'est pas une machine et qu'une hypothèse n'est pas un fait. » — Assurément je ne prétends pas que la négation des croyances spiritualistes conduise nécessairement au crime, mais je pense que la perte de ces croyances affaiblit, chez les jeunes gens, la force morale qui les maintient dans le droit chemin. Loin de moi la pensée de prétendre que le matérialisme et l'athéisme rendent toujours la pratique du bien impossible. Même avant sa conversion, M. Littré était un sage, un « saint laïque ». On peut dire la même chose de Darwin et de bien d'autres savants. Quelle que soit la théorie qu'il adopte, l'homme qui consacre sa vie à la science s'élève à une hauteur morale où les passions basses ne peuvent monter. Le savant peut penser en athée et agir en spiritualiste, cesser de croire à la liberté morale et au caractère absolu du devoir, et se conduire en même temps comme s'il se croyait libre, et tenu d'observer le devoir, par une de ces inconséquences qui sont naturelles à l'homme. Il peut aussi faire deux parts de sa vie, séparer la spéculation de la pratique, se livrer en toute

(1) Combien M. le Dr Maudsley a raison d'écrire que « la civilisation sans la morale et la religion peut faire des brutes plus brutes et surtout plus dangereuses qu'à l'état de pure nature » ! (*Revue philosophique*, avril 1884.) Comment ne pas rappeler que la Commune avait à son service une *Commission scientifique* ayant à sa tête le Dr Parisel et d'autres savants ? Cette commission, composée de fuséens et de pétroleurs, avait formé des dépôts de matières explosibles dans différents quartiers de Paris; ces dépôts étaient reliés par des fils spéciaux à un clavier central, d'où pouvait partir l'ordre de faire sauter tel ou tel quartier de Paris. L'entrée de l'armée dans Paris a empêché l'exécution de ces infernales résolutions. Mais n'avons-nous pas à craindre le retour de semblables tentatives, avec la complicité de chimistes et physiciens habiles à préparer les matières explosibles ?

liberté, avec une sorte d'enivrement de l'esprit, à toutes les hardiesses de la pensée ; puis, dans la pratique de chaque jour, revenir au bon sens et penser comme les autres hommes. Mais tous les hommes ne savent pas faire cette distinction entre la spéculation et la pratique, et, en général, ils cherchent à mettre d'accord leurs actes avec leurs théories ; la logique l'exige.

Si, au lieu de voir dans l'homme un être doué de raison et de liberté, différent par nature des autres animaux, les naturalistes ne le considèrent que comme un « primate dégrossi » (Dr Letourneau), dont la nature et la fin ne sont pas différentes de celles des autres animaux, croit-on que cette doctrine sera sans influence fâcheuse sur la moralité publique ? Déjà, dans plusieurs affaires criminelles, la justice a constaté l'action néfaste du darwinisme transporté du monde physique dans le monde moral. L'assassin Abadie aimait à dire : « La vie est une bataille, je frappe quiconque me fait obstacle... les forts mangent les faibles. » (Macé, *Mon Musée criminel*, p. 183.) Il n'est pas le seul assassin qui ait tenu ce langage ; dans ces dernières années, plus d'un criminel s'est efforcé de trouver une excitation et une excuse à son crime dans la théorie de *la lutte pour la vie*. Quelque temps avant l'assassinat de la veuve Gillet, pour lequel il a été condamné à mort et exécuté, Lebiez, étudiant en médecine, avait fait une conférence sur le darwinisme : « Tout être, disait-il, tend à prendre sa place au soleil ; mais, au banquet de la nature, il n'y a pas place pour tous les convives, il n'y a pas de couvert mis pour tout le monde : chacun lutte pour se faire place ; le plus fort tend à étouffer le plus faible. » (Macé, *ibid.*, p. 198.)

Assurément, Darwin ne prévoyait pas la singulière application que les assassins feraient de sa théorie. Mais, ces exemples prouvent le danger des doctrines qui appliquent à l'humanité des lois zoologiques. Si l'humanité, oubliant les lois morales qui lui sont propres, emprunte aux animaux les lois qui les régissent, quoi d'étonnant que la lutte pour l'existence devienne, chez les hommes comme chez les animaux, violente, implacable, que la société se transforme en un champ de bataille, où les forts et les habiles écrasent les faibles ? Si l'humanité, comme le règne animal, est livrée à une concurrence impitoyable qui exige le sacrifice des faibles, n'est-il pas à craindre que la violence ne soit excusée ? Si la lutte pour l'existence, qui est la loi des animaux, est la

loi de l'humanité, l'homme ne sera-t-il pas tenté de devenir un loup pour ses semblables, de peur de subir le sort de l'agneau ? Si la raison du plus fort est toujours la meilleure, quelle tentation de chercher le succès par tous les moyens ! Supposez un homme tombé dans la misère, non par sa faute, mais, par exemple, par celle d'un banquier ou d'un notaire qui aura dissipé les fonds qu'il lui avait confiés. Il s'adresse à des parents, à des amis pour les prier de lui venir en aide ; sa demande est repoussée. La misère devient plus noire ; pendant que sa femme et ses enfants sont dans le besoin, il voit la spéculation indécise, la politique peu scrupuleuse enrichir des déclassés et des aventuriers. Lorsque, sous l'influence de son malheur immérité, qui contraste avec le succès des coquins, son âme s'irrite contre la destinée, l'ingratitude des hommes et l'abandon de Dieu, supposez que cet homme lise qu'il n'y a ni bien ni mal absolus, que « ce qui est illégal en vertu de nos relations sociales et politiques est naturel et normal en vertu de la loi universelle de nécessité, que le crime et la pénalité sont des notions purement relatives, qu'en dehors de la construction sociale il n'existe point de crime, attendu que tous les actes qui correspondent à cette notion se ramènent à la lutte naturelle et nécessaire pour l'existence ». (*La Liberté de la volonté*, p. 217, par Notovich.) Cette lecture ne peut-elle pas endormir sa conscience et lui faire accepter la pensée d'un acte illégal qui n'est qu'une forme de la lutte pour l'existence ?

N'est-il pas évident aussi que les théories, qui veulent appliquer à l'homme les lois zoologiques, le rendent moins capable d'aimer son semblable, et suppriment la pitié pour les faibles, le respect pour les pauvres, la commisération pour les malades et les infirmes ? On sait que la pauvreté est « abjecte » pour Darwin, que l'assistance publique est condamnée par le darwinisme qui reproche à la charité de prolonger la vie des faibles, au lieu de les laisser mourir et d'obtenir ainsi par leur élimination l'épuration de la race. D'après H. Spencer, « la qualité d'une société baisse sous le rapport physique par la conservation artificielle de ses membres les plus faibles. » (*Introduction à la science sociale*.) N'est-ce pas développer l'égoïsme, supprimer la pitié pour ceux qui souffrent, qui sont faibles et pauvres ? N'est-ce pas affaiblir le respect pour la vie humaine ? Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que ces craintes ne sont pas

chimériques, et que l'influence du darwinisme se fait déjà sentir dans les mœurs d'une manière peu satisfaisante. N'y a-t-il pas plus d'âpreté dans la concurrence, moins de délicatesse sur le choix des moyens, moins de fraternité entre les peuples ? Que nous sommes loin des sentiments de générosité, d'enthousiasme qui faisaient autrefois battre le cœur de l'humanité ! La haine est partout, entre les classes, entre les peuples. Qu'est devenu l'esprit d'union, de concorde entre les citoyens, de paix et de fraternité entre les peuples ?

« N'abusons pas de la zoologie, disait J.-B. Dumas, elle nous mènerait loin. » (Réponse à M. Taine.) Déjà, Descartes et Pascal avaient signalé le danger des doctrines qui assimilent l'homme à la bête. « Il est dangereux de trop faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes, sans lui montrer sa grandeur. » (Pascal.) « Après l'erreur de ceux qui nient Dieu, disait aussi Descartes, il n'y en a point qui éloigne plutôt les esprits faibles du droit chemin de la vertu, que d'imaginer que l'âme des bêtes soit de même nature que la nôtre et que, par conséquent, nous n'avons rien à craindre ni à espérer après cette vie, non plus que les mouches et les fourmis. » (*Discours sur la Méthode*, V^e partie.) C'était aussi l'opinion de d'Alembert, qui signalait au XVIII^e siècle le danger qu'il y a à oublier « la différence que le Créateur a jugé à propos de mettre entre l'homme et la bête. » (*Eclaircissement sur les éléments de philosophie*.)

Est-ce le scepticisme qui viendra restaurer dans les âmes l'amour et le respect de l'humanité ? Pour voir combien ces sentiments s'affaiblissent, il suffit de lire ces lignes d'un écrivain de grand talent, qui a perdu les croyances spiritualistes et chrétiennes. « Quant à moi, le genre humain m'amuse ; il m'intéresse, mais il ne m'inspire dans sa totalité ni respect, ni tendresse. » (*Etude sur la littérature contemporaine*, par Edmond Scherer, VIII.) Croit-on même que l'amour de la patrie se conserve dans toute sa force, lorsqu'on voit des philosophes sceptiques se réunir, en 1883, pour offrir à un restaurateur de Paris une médaille commémorative des excellents diners qu'il leur avait servis pendant le siège de Paris ?

Quelle influence salutaire pourra exercer la négation des croyances spiritualistes sur les hommes, qui sont aux prises avec les difficultés de la vie, sur les ouvriers qui, au dire de

M. Littré, adhèrent en grand nombre au positivisme (1) ? Si la foi au caractère absolu du devoir, à Dieu, à l'âme, à la vie future est détruite par un grossier matérialisme, comment l'instruction toute seule pourra-t-elle rendre les hommes meilleurs ? Est-ce que l'humanité, dépouillée de ces croyances, conservera la même force morale ? Pour les esprits très cultivés, le travail intellectuel, la curiosité scientifique, l'idéal, peuvent, dans une certaine mesure, combler le vide immense qui se fait dans l'âme, lorsqu'elle perd ses croyances ; car, ainsi que le dit M. Renan, ces esprits cultivés agissent sous l'empire d'anciennes habitudes, « semblables à ces animaux à qui les physiologistes enlèvent le cerveau et qui n'en continuent pas moins certaines fonctions de la vie par l'effet du pli contracté. Mais ces mouvements instinctifs s'affaibliront avec le temps ». (*Dialogues philosophiques*, préface, p. xviii.) C'est à ses anciennes croyances que le même écrivain attribue les vertus qu'il a conservées, tout en avouant que depuis sa sortie de Saint-Sulpice il n'a fait que baisser. (*Souvenirs de jeunesse*, p. 346.) « Nous vivons, ajoute-t-il, d'une ombre, du parfum d'un vase vide ; après nous, on vivra de l'ombre d'une ombre, je crains par moment que ce ne soit un peu léger. » (Réponse de M. Renan à M. Cherbuliez.) L'ombre d'une ombre est, en effet, un aliment bien léger pour l'âme humaine qui a besoin d'une nourriture plus substantielle. Ceux qui n'auront même pas le souvenir des croyances spiritualistes, pour parfumer leur vie, trouveront-ils une nourriture bienfaisante dans les doctrines nouvelles qui enseignent que l'âme est la sécrétion du cerveau, ou un mouvement de la matière, une vibration moléculaire ; qu'il n'y a pas de différence de nature entre l'homme et les animaux ; que le devoir n'a pas un caractère obligatoire absolu, que les intuitions morales sont le résultat des expériences accumulées d'utilités transmises par l'hérédité ? Sacrifier son intérêt au devoir, quand le devoir n'est plus qu'une illusion, souffrir pour la justice quand on cesse de croire à la justice, préférer le sacrifice à l'égoïsme, la pauvreté aux jouissances, lorsqu'il n'y a plus de positif que le plaisir et l'argent qui le procure, devient une tâche difficile pour ceux qui sont aux prises avec les passions et les nécessités de la vie.

Aussi, loin de penser que l'instruction, séparée des croyances

(1) *Etude sur les progrès du positivisme*.

spiritualistes puisse supprimer la criminalité, je crains qu'elle ne l'augmente. Je crois, avec M. Jules Simon (1), qu'il n'y a que les fortes croyances qui rendent les hommes meilleurs, et que ni la physiologie, ni l'histoire naturelle, ni le culte du beau, ne pourront donner la force morale, que l'homme puise dans la foi au devoir, à Dieu et au libre arbitre et dans l'espérance d'une vie meilleure. Ni le positivisme, ni le darwinisme, ni l'agnosticisme, ni le phénoménisme, ni l'épicurisme intellectuel, ni le dilettantisme littéraire, ni le scepticisme sentimental ne peuvent consoler l'homme, le fortifier et le préserver du crime et du suicide. La moralité a besoin d'un point d'appui, elle ne le trouve qu'en Dieu, que dans la croyance au devoir, à la liberté et à une vie future. Toutes les autres doctrines, qui nient Dieu, l'âme et le libre arbitre, ébranlent la morale, affaiblissent les nobles sentiments, diminuent la répugnance pour le mal. « La philosophie pessimiste tend à produire le suicide ; la philosophie utilitaire tend à se tourner en égoïsme et en amour de ce qui représente toutes les utilités, l'argent ; la philosophie empirique tend à éloigner de tout idéal. La philosophie déterministe tend au relâchement de la force morale, déjà si faible par elle-même, la philosophie sceptique tend à l'indifférence en toutes choses (2). » Lorsque toutes ces théories, qui font déjà beaucoup de mal sur les jeunes gens des classes élevées, auront pénétré dans les masses (ce qu'elles sont en train de faire), on verra avec quelle redoutable logique les mauvaises actions, les crimes et les suicides sortiront des doctrines matérialistes. Il n'y a pas un philosophe sérieux qui ne soit effrayé des conséquences qui ne tarderont pas à en résulter. On trouve l'expression de ces craintes, aussi bien chez ceux qui ont perdu les croyances spiritualistes que chez ceux qui les ont conservées, aussi bien chez M. Scherer que chez M. Janet, M. Franck, M. Barthélemy Saint-Hilaire (3).

A toutes les époques de l'histoire, lorsque les croyances spiri-

(1) V. Son beau livre *Dieu, Patrie, Liberté*.

(2) P. Janet, *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales*, juillet 1890, p. 21.

(3) *Ibid.*, 1889, p. 238. Scherer, *Etudes sur la littérature contemporaine*, VIII, la crise actuelle de la morale. — Dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, M. Franck, qui a l'horreur de l'ignorance, déplore les conséquences funestes de l'athéisme et du matérialisme qui se font déjà sentir dans les mœurs publiques : « Comme vous, dit-il, je pense que l'instruction est insuffisante pour combattre et empêcher l'immoralité. Elle devient trop souvent l'auxiliaire du vice et du crime. A l'instruction il faut joindre la culture morale, dont la foi mêlée à la charité est un élément nécessaire. »

tualistes se sont affaiblies, on a vu les hommes se livrer à une poursuite ardente, exclusive de l'argent et des jouissances. La Mettrie avait tiré la conclusion logique du matérialisme lorsqu'il faisait suivre l'*Homme machine* de l'*Art de jouir*. Je crains que le positivisme et le darwinisme n'exercent sur la moralité publique la même influence fâcheuse que la philosophie sensualiste du XVIII^e siècle. Qu'importe que Littré et Darwin fussent des sages, si leurs doctrines suppriment la croyance en Dieu, la foi à la liberté morale, l'espoir d'une autre vie et laissent l'esprit dans le doute, le désespoir et les ténèbres. Épicure aussi était un sage, et cependant sa doctrine « contribua beaucoup à gâter l'esprit et le cœur des Romains ». (Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, ch. x.) D'où vient que la criminalité augmente, que la moralité diminue, pendant que la science, l'art, l'industrie progressent ? Depuis cinquante ans, le nombre des accusés et des prévenus jugés à la requête du ministère public a presque doublé. En 1838, ce nombre était de 237 sur 100,000 habitants ; il s'est élevé à 552 en 1887. « On assiste à un étonnant déploiement de forces matérielles et de puissance de travail, de richesse et de luxe, en même temps que de misère et de crime sous des formes nouvelles... L'esprit s'aiguise, l'instruction avance et la moralité ne s'accroît peut-être pas en proportion. » (Renouvier, *la Critique philosophique*, décembre 1889.) Non seulement la moralité ne s'accroît pas en proportion, mais elle décroît, notamment chez les jeunes gens.

En effet, les statistiques constatent l'accroissement de la criminalité des jeunes gens âgés de 16 à 21 ans. La part proportionnelle de ces jeunes prévenus dans le nombre total des délits de droit commun a augmenté.

De 1831 à 1835, sur 100 prévenus hommes, on comptait 11 âgés de 16 à 21 ans.

De 1876 à 1880, sur 100 prévenus hommes, on en a compté 14 âgés de 16 à 21 ans (1).

De 1881 à 1885, sur 100 prévenus hommes, on en a compté 16 âgés de 16 à 21 ans.

La statistique de l'année 1887 constate aussi que, « à l'égard des hommes, le rapport à la population donne une proportion de criminalité plus forte pour ceux qui sont âgés de 16 à 21 ans que

(1) V. *Statistique de 1880*, p. LVIII.

pour ceux qui ont dépassé 21 ans (p. xxv). M. Mallock avait bien raison d'annoncer, il y a plus de dix ans, que les ravages que ferait le positivisme seraient surtout très sensibles chez les jeunes gens (1). La démoralisation de la jeunesse est aujourd'hui évidente ; les magistrats la constatent tous les jours ; les prévenus et accusés sont, pour la plupart, des jeunes gens. L'exécution des crimes qu'ils commettent révèle un cynisme révoltant, une méchanceté peu commune et quelquefois un fanatisme irréligieux étonnant. Ainsi, un jeune accusé, que je viens d'avoir à juger, profitant de l'absence de son patron pour piller sa maison, irrité de ne pas trouver l'argent, avait brisé un grand Christ et répandu de la poudre à terre, pour y mettre le feu. Un juge d'instruction de Paris très distingué, M. Adolphe Guillot, a fait la même constatation. « L'ancien gamin de Paris, dit-il, si gai et si franc, est remplacé par ce hideux gavrogné dont le corps est aussi corrompu que l'esprit. » (*Paris qui souffre*, p. 251.) Le savant magistrat remarque dans les actes des jeunes accusés « une exagération de férocité, une recherche de lubricité, une forfanterie de vice qui ne se rencontrent pas au même degré à un âge plus avancé ». Ces jeunes accusés de 16 à 17 ans ont souvent plusieurs maîtresses (2) ; ils commettent des vols avec effraction dans les campagnes qui entourent les grandes villes, même dans le seul but d'enlever des bouteilles de liqueur qu'ils boivent sur les lieux mêmes. Leur audace est telle qu'ils arrêtent les passants dans les rues des grandes villes, à Marseille notamment, où ils forment une armée de malfaiteurs toujours en quête d'un mauvais coup à faire. A quoi faut-il attribuer cette perversité de la jeunesse qui n'a jamais été aussi corrompue ? Selon moi, à l'affaiblissement des croyances spiritualistes et chrétiennes.

Parmi ces jeunes gens, qui viennent s'asseoir sur les bancs des tribunaux correctionnels et des cours d'assises, j'ai été très frappé et très peiné de voir figurer des bacheliers et des étudiants en pharmacie et en médecine, tandis que je n'ai point eu à juger d'étudiant en droit (3). Je crains que ce fait doulou-

(1) *La Vie vaut-elle la peine de vivre?* p. 166.

(2) Un jeune accusé qui avait noyé par jalousie une fillette de treize ans répondait à ses juges : « La gosse ne voulait pas de moi, je l'ai poussée à l'eau. » (*Mon Musée criminel*, p. 128.)

(3) Cette différence cesse, lorsque l'exercice de la profession succède aux études. En effet, les médecins encourent peu de poursuites judiciaires, moins que les avoués et les notaires.

reux ne soit le résultat d'études faites sans culture philosophique, dans un esprit matérialiste.

Pourquoi aussi constate-t-on tant de suicides accomplis par des jeunes gens, même par des enfants ? Le nombre de ces suicides s'est accru dans des proportions attristantes. De 1836 à 1840, le nombre des suicides d'enfants âgés de moins de 16 ans était de 19 par an en moyenne ; il s'est élevé à 50, de 1876 à 1880. En 1887, il y en a eu 68 dont 48 commis par les garçons et 20 par les filles. Sait-on combien il y a eu en 1887 de suicides de jeunes gens âgés de 16 à 21 ans ? 375 !

N'est-il pas effrayant de voir des voleurs avec effraction, des souteneurs, des assassins, en si grand nombre, parmi des jeunes gens de 15, 16, 17 ans ? N'est-ce pas une constatation bien inquiétante que celle de tant de suicides d'enfants ?

Tous ces faits établissent que l'instruction ne suffit pas pour produire la moralité. On aura beau entasser dans l'esprit des enfants des éléments de physique, de chimie, d'histoire naturelle, de cosmographie, emmagasiner pêle-mêle dans leur mémoire toutes sortes de notions scientifiques, qui sont bien vite oubliées ; si l'on néglige l'éducation morale et religieuse, le cœur restera froid, sec, égoïste ; la volonté ne sera plus soutenue par les croyances et les sentiments qui élèvent l'âme ; le niveau moral baissera de plus en plus.

Isolée de l'éducation morale et religieuse, l'instruction ne fait que donner une forme nouvelle à la criminalité ; elle atténue la violence des caractères. Il suffit de lire les *Grands jours d'Auvergne* de Fléchier, pour voir combien nos mœurs sont devenues moins grossières et moins violentes. Si, malgré l'accroissement de la criminalité générale, le nombre des assassinats et des meurtres est resté à peu près stationnaire, si celui des coups ayant entraîné la mort a un peu diminué, il faut attribuer ces résultats au développement de l'instruction. L'homme grossier, ignorant, est en général plus brutal que l'homme instruit. Tandis que le nombre des crimes contre les personnes n'est à peu près que le tiers de celui des crimes contre les propriétés, les hommes illettrés commettent à peu près autant de crimes contre les personnes que de crimes contre les propriétés (1). En 1886, sur 100 accusés illettrés, 48 étaient accusés de crimes contre

(1) *Statistique de 1886*, p. 40.

les personnes, 52 de crimes contre les propriétés. Au contraire, sur 100 accusés ayant reçu une instruction supérieure, 28 étaient accusés de crimes contre les personnes, 72 de crimes contre les propriétés.

Faut-il également attribuer au défaut d'instruction le grand nombre d'infanticides commis par des illettrés ? Je ne le pense pas. Si plus de la moitié des accusées d'infanticide sont illettrées, c'est parce que ce genre de crime est surtout commis par des filles pauvres. Les femmes qui ont des ressources et qui sont plus instruites se font plutôt avorter, avec l'aide d'une sage-femme, lorsqu'elles veulent se débarrasser de leurs enfants. La statistique de 1876 à 1880 fait aussi connaître que, pour le crime d'empoisonnement, la proportion des illettrés est de 54 p. 100 (p. xxxii). Faut-il en conclure que les illettrés sont plus portés que les autres à commettre ce crime ? Non, à mon avis, parce que les 2/3 des empoisonnements sont commis par les femmes, qui comptent beaucoup plus d'illettrées que les accusés hommes.

Mais, si la criminalité violente a un peu diminué (1), la criminalité frauduleuse a fait des progrès considérables, malgré le développement de l'instruction. Les délits d'escroquerie, d'abus de confiance, les vols simples, les fraudes commerciales ont beaucoup augmenté. De 1875 à 1887 le nombre des abus de confiance s'est élevé de 2,928 à 3,919, celui des escroqueries de 2,638 à 3,581, celui des vols simples de 32,420 à 35,349, celui des fraudes commerciales de 2,952 à 3,228. Ce n'est plus qu'en Provence et sur les frontières d'Espagne que quelques Italiens et quelques Espagnols détournent de loin en loin quelques voyageurs. Mais dans quelle ville importante n'y a-t-il pas eu des sociétés financières véreuses faisant des milliers de victimes et ruinant des contrées entières ? L'âpreté de la lutte pour la vie, l'ardeur de la concurrence, la multiplicité des besoins factices, la poursuite immodérée du bien-être et du luxe, la soif des plaisirs n'ont-elles pas introduit des habitudes fâcheuses dans presque toutes les professions ? A côté des délits caractérisés, que d'indélicatesses, que de fraudes, que de tromperies !

(1) Cette diminution ne porte que sur les crimes ; car pour les délits de coups et blessures volontaires il y a une augmentation. Ainsi, en 1879, il y a eu 18,424 affaires de ce genre et, en 1886, 22,069.

En résumé, tout en désirant que l'instruction soit de plus en plus répandue, sous toutes ses formes (à la condition qu'elle ne soit pas séparée des croyances spiritualistes, qui font l'homme si grand, si fort, si aimant), je crois avoir établi par les faits que l'instruction par elle-même est insuffisante pour supprimer la criminalité, et qu'elle peut même devenir dangereuse si elle aboutit à l'athéisme et au matérialisme. Nous sommes trop portés à exagérer la puissance moralisatrice des connaissances et à négliger l'éducation du cœur, de la volonté. « La moralité n'est pas un attribut de la pensée, mais de la volonté (1) ». Est-ce que nous ne méritons pas ce reproche de Montaigne : « De vray, le soing et la despense de nos pères ne vise qu'à nous meubler la teste de science ; du jugement et de la vertu peu de nouvelles (2). » Assurément, ne négligeons pas la science ; mais n'oublions pas que les études littéraires et philosophiques ont une action moralisatrice bien autrement grande que la science, et surtout que les croyances spiritualistes sont les seules qui puissent convenir à l'éducation de la jeunesse, parce qu'elles remplissent son cœur des plus nobles sentiments et la font vivre sous le regard de Dieu. Les sentiments jouent un grand rôle dans la moralité. Vauvenargues a dit que les grandes pensées viennent du cœur ; on pourrait ajouter que les bonnes actions en viennent aussi plus sûrement que de l'intelligence. La connaissance théorique du devoir, même quand on lui conserve son caractère absolu, ne suffit pas pour en rendre l'accomplissement facile ; il faut qu'il s'y joigne un bon sentiment qui vienne en aide à la volonté, un sentiment d'amour pour Dieu ou un sentiment de pitié pour ceux qui souffrent, qui sont faibles et pauvres. Voilà pourquoi saint Augustin a raison de dire qu'« une grande volonté est une grande charité ». (Ch. xvii de son livre sur la *Grâce et le libre arbitre*.) L'instruction isolée du sentiment ne détruit pas l'égoïsme, n'apprend pas à discipliner sa volonté ; c'est un instrument, une puissance pour le bien comme pour le mal. « La moralité pratique a besoin de prendre ailleurs ses garanties et ses points d'appui (3). » Pour que l'instruction

(1) Hartman, *Philosophie de l'Inconscient*, t. II, p. 292.

(2) *Essais*, l. I, ch. xxiv. Rabelais s'élevait aussi contre la séparation de la science et de la conscience : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. » (*Pantagruel*, l. II, ch. viii.)

(3) Charles de Rémusat. (*Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales*, numéro de décembre 1849, p. 434.)

moralise, il faut y joindre l'éducation, « et surtout l'éducation religieuse » (1). Les médecins constatent aussi que « l'instruction, quand elle ne repose pas sur une bonne éducation morale, semble favoriser la tendance au suicide » (2).

(1) V. Cousin, *loc. cit.*, p. 419.

(2) D^r Brierre de Boismont, *Du Suicide*, 2^e édit., p. 55.

CHAPITRE IX

LE CRIME ET LA MISÈRE

La misère a-t-elle une influence sur la criminalité ? Quelle est l'étendue de cette influence ? Les écrivains qui ont examiné cette question aboutissent à des conclusions opposées ; les uns ne voient dans la misère qu'une cause *occasionnelle*, donnant une forme à la criminalité, qui, sans elle, aurait pris une autre direction ; les autres regardent la misère comme la cause principale des crimes. Ceux qui veulent expliquer le crime par l'atavisme ou par une anomalie physique et psychique sont conduits à restreindre et même à nier l'action de la misère ; tel est le cas de M. Garofalo. Ceux, au contraire, qui repoussent les théories de M. Lombroso et qui exagèrent l'influence du milieu social, sont portés à faire dépendre la moralité ou la criminalité du bien-être ou de la misère ; c'est le cas de M. le D^r Colajanni.

L'influence de la misère sur la criminalité me paraît incontestable. Dans les années où les récoltes sont mauvaises, où l'industrie est peu prospère, où les crises agricoles et industrielles créent des chômages, le nombre des délits augmente. Pendant les années 1840, 1847, 1854, on a constaté une recrudescence de la criminalité, parce que le blé atteignit alors un prix très élevé. En Algérie, cet accroissement dans le nombre des crimes se fait encore plus vivement sentir qu'en France, parce que les Arabes, qui sont imprévoyants, ne savent pas épargner pendant les années d'abondance pour les années de disette. Chez les peuplades sauvages, l'action de la misère est encore plus forte ; les vieillards sont quelquefois mis à mort, lorsque la nourriture vient à manquer.

Aussi je crois que M. Garofalo restreint beaucoup trop l'action de la misère, lorsqu'il écrit qu'elle est la cause occasionnelle de la criminalité, qu'elle lui donne seulement une forme, et que la criminalité du délinquant, conduit au crime par la misère, aurait éclaté d'une autre manière. Il y a certainement des